

# BUCHENWALD

Bulletin trimestriel  
DE L'AMICALE DES  
DEPORTES, RESIS-  
TANTS ET PATRIOTES  
DE BUCHENWALD

10, rue Leroux - PARIS (16<sup>e</sup>)

JUILLET-AOUT-SEPTEMBRE 1947

Tél. : KLE. 71-50 - 87-52

## L'ESPRIT DE BUCHENWALD NE MOURRA PAS

**J'**AVAIS manifesté quelques craintes devant la désaffection apparente que beaucoup de Buchenwaldiens semblaient montrer vis-à-vis de notre Amicale. Nous voilà rassurés, notre premier Congrès s'est déroulé dans l'enthousiasme, et je dois rejeter loin de mon esprit le pessimisme qui m'envahissait.

La journée du 6 juillet 1947 a été un jour faste dont nous garderons le plus beau souvenir. De bons camarades ont été joyeux de se retrouver, des camarades séparés par de petits dissentiments, de petites rancunes, se sont expliqués, ils ont trinqué et, finalement, la table du banquet a réuni tous les congressistes comme les enfants d'une même grande famille que nul intérêt ne saurait jamais diviser.

Comment pourrait-il d'ailleurs en être autrement entre des hommes qui portent en leur cœur un même grand amour, un très cher amour qui leur a imposé tant de sacrifices, tant de souffrances, tant de déchirements aussi, un amour unique qui ne peut susciter aucune jalousie puisqu'il n'offre aucun avantage matériel et qu'il impose tous les sacrifices ; c'est l'AMOUR DE LA PATRIE !

Quand les hommes sont possédés de cet amour, ils sont amenés à tout accepter sans se plaindre ; en effet, la Patrie n'est pas responsable des erreurs et des fautes que nous commettons, pas plus qu'elle n'est responsable des dettes que les fautes commises nous obligent à acquitter.

Déjà, le grand roi Henri IV disait :

« La violente amour que je porte à Ma Patrie m'a fait trouver TOUT... aisé et honorable. »

Rien ne peut être changé de cette déclaration, et je suis convaincu qu'aucun d'entre-nous ne pourrait songer à ne pas la faire sienne.

Nous qui avons accepté de mourir pour que NOTRE France VIVE, parce que nous ne pouvions pas

concevoir de vivre DEBOUT quand la Patrie était tombée sur les genoux, courbée sous le faix de l'odieux conquérant, nous avons vu notre calvaire s'arrêter à la déportation. Ils auraient pu, LES MAUDITS, nous tuer dès l'arrivée. Pourquoi ne l'ont-ils pas fait ?... Pourquoi sommes-nous revenus ?... Sans doute parce qu'il fallait que des hommes comme nous puissent faire entendre leurs voix aux heures difficiles que notre Patrie devra encore connaître.

Pourquoi ?... Probablement parce que nous sommes de ceux qui, ayant le plus souffert, avons le mieux compris. Seulement, nous ne sommes plus très nombreux, et pour faire entendre notre voix il faut que nous fassions chorus, que nous soyons étroitement UNIS. Ce ne sera pas tellement difficile ; il suffira, dans la plupart des cas, d'oublier les petites dissensions, des animosités mesquines et même, si cela devait nous faire accepter de légers sacrifices d'amour-propre, nous ne devrions pas hésiter à les consentir pour, TOUS ENSEMBLE, nous souvenir et savoir exiger.

Au nom du très pur IDEAL et du grand AMOUR qui nous ont soutenus et unis aux plus rudes, mais aux plus beaux jours, des combats de la clandestinité et des luttes de la déportation, je crois pouvoir m'autoriser à vous dire, mes chers camarades, que s'il peut être considéré comme normal de ne pas pouvoir en temps de paix (où nous devons — les uns et les autres — lutter sur les champs de batailles économiques contre des adversaires qui peuvent aussi bien être des compatriotes que des étrangers) faire trouver à un peuple cette unité qui fait la cohésion d'une armée nationale combattant pour défendre son territoire, il est, d'autre part, indispensable de savoir ne pas mélanger les problèmes ; je m'explique : le « politique » et l' « économique » sont deux choses

Frédéric-H. MANHES,

président de l'Amicale.

(Suite page 4.)

**ATTENTION :**

EN AVRIL PROCHAIN, PELERINAGE ET RENCONTRE  
INTERNATIONALE DES RESCAPES ET FAMILLES DES  
DISPARUS DE BUCHENWALD-DORA

# FIDÈLES A NOS MORTS, CONTINUONS LA LUTTE

## NOTRE PLAN DE TRAVAIL

Notre nouveau conseil d'administration, réuni le 21 juillet, après avoir élu le bureau de l'Amicale, a établi son plan d'activité.

Soucieux d'appliquer, le plus rapidement possible, les décisions de notre premier Congrès, le conseil d'administration se fixe, comme tâche essentielle, celle impérieusement dictée par le sacrifice de nos disparus :

*Refaire, en terre de France, la grande union des déportés, résistants et patriotes de Buchenwald.*

A cet effet, notre conseil d'administration lance une grande campagne de regroupement des rescapés résistants et patriotes.

Il est inadmissible que la négligence veuille qu'un département comme celui de la Seine-Inférieure, qui compte 119 rescapés, n'ait retiré que cinq cartes et que notre Amicale, prolongement du collectif français, ne compte que 2.000 membres sur près de 6.000 rentrés.

Toi, Buchenwaldien rescapé qui nous lis, n'oublie jamais que, sur leurs dépouilles encore chaudes, tu t'es solennellement engagé à être l'exécuteur fidèle des dernières volontés de nos martyrs.

Souviens-toi, nos morts, tous nos morts, pensaient à ce qui unit et non à ce qui divise. *Tu dois agir pour refaire l'unité des Buchenwaldiens.*

Rappelle-toi les serments que nous nous étions faits à nous-mêmes, dans les tourments de la bataille clandestine pour la vie, pour une vie moins bestiale, plus digne.

*Tu dois agir pour refaire l'unité des Buchenwaldiens.*

Comment pourrais-tu rester insensible, toi rescapé de cet enfer de Thuringe, quand les mêmes ennemis de la Patrie qui, hier, nous livraient à la Gestapo, fomentent, aujourd'hui, jusque dans les prisons et les lieux saints, un nouveau complot contre la France et la République? *Tu dois agir.*

Comment pourrais-tu rester insensible, toi rescapé de cet enfer de Thuringe, qui fus tant de fois témoin impuissant de l'assassinat horrible de tant des nôtres, quand on traîne le procès de nos tortionnaires et qu'on décide d'en remettre leur jugement à des tribunaux allemands? *Tu dois agir.*

Comment pourrais-tu rester insensible, toi, rescapé du travail forcé dans les usines, quand Hugenberg, ancien ministre de la Production d'Hitler, est

renflouement de l'industrie allemande alors qu'aucun industriel boche n'a encore payé les heures de travail qui nous sont dues, et que Mitterand refuse notre pécule faute d'argent? *Tu dois agir.*

Là-bas, tu n'as pas fléchi, tu as refusé de vivre en esclave, tu ne t'es pas laissé gagner par le découragement, et pourtant... tu as lutté et tu as survécu.

Aujourd'hui, dans la même fraternité de combat, avec la même ardeur, il s'agit de poursuivre, dans des conditions nouvelles, l'immense tâche qui nous rassemblait dans la Résistance, sous le drapeau de la France.

*Refaire, bien vite, cette grande union qui faisait fi de bien des contingences sociales et spirituelles devant la grandeur du but à atteindre.*

Tu agiras car tu ne seras ni un déserteur, ni un parjure.

Tu agiras par fidélité et par compréhension de ton rôle dans la Nation en tant que déporté, en adhérant immédiatement à l'Amicale et, si c'est déjà fait, en intervenant auprès de tes camarades, restés isolés, pour qu'ils rejoignent, sans plus tarder, nos rangs.

Afin d'assurer et de faciliter un succès complet et rapide, notre conseil d'administration a décidé d'améliorer nos formes d'organisation.

Nous devons aider, par nos formes d'organisations, à ce que toutes les camaraderies se retrouvent, à ce que toutes les amitiés se renouent dans l'évocation des souvenirs et la réalisation de nos tâches.

C'est pourquoi le conseil d'administration a désigné des correspondants départementaux avec, comme tâches immédiates, d'impulser le regroupement, de populariser notre lutte présente pour la défense de nos intérêts, de populariser les atrocités nazies dans tous les journaux, surtout à la veille du verdict de clémence envers nos tortionnaires, au nom de l'Amicale, et de préparer une assemblée générale des Buchenwaldiens du département qui élira son ou ses correspondants et mettra tout en œuvre pour réaliser, dans le cadre du département, les objectifs fixés par le Congrès de l'Amicale.

Pourquoi n'avons-nous pas décidé la création d'Amicales départementales avec bureau, cotisations, statuts déposés, etc.?

Parce que l'expérience, sur le plan national, montre que l'existence de plusieurs fédérations nationales a pratiquement empêché l'aboutissement de

sant de discuter avec l'une ou avec l'autre des fédérations existantes.

Il en serait de même malgré nous et nos bonnes intentions. Les autorités trop souvent peu scrupuleuses, peu loyales et les provocateurs genre Bou teille, joueraient sur cette multiplication d'Amicales pour refuser nos demandes et nous diviser.

Les Amicales départementales seraient un émiettement, une dispersion, un affaiblissement dangereux de nos forces et de nos moyens, et un terrain trop propice pour les provocations de toute nature.

### PÈLERINAGE ET RENCONTRE INTERNATIONALE

Or, nous sommes en train d'organiser, pour le mois d'avril prochain, pour les rescapés et les familles de nos disparus, un pèlerinage et une rencontre à Buchenwald et à Dora, avec les rescapés du camp et les familles des disparus de toutes les nations.

Nous discutons actuellement avec les autorités soviétiques pour qu'elles prennent en charge notre hébergement et notre nourriture, ainsi qu'avec les autorités françaises et américaines pour obtenir les autorisations et la gratuité du transit par leur zone d'occupation.

Dès maintenant, envoyez-nous 10, rue Leroux, votre adhésion à ce pèlerinage, même si vous n'êtes pas encore tout à fait certains d'y participer. Si nous pouvions avoir 2.000 à 3.000 demandes de participation d'ici le début septembre, elles nous aideraient à vaincre certaines réticences officielles.

### RETOUR DES CORPS

Nous intervenons pour hâter le retour de nos cinq camarades enterrés afin que le pèlerinage les ramène le jour de la Commémoration, à Paris, de notre libération.

Pour la réussite, l'union la plus large et la plus ferme est nécessaire.

Vive l'union des rescapés de Buchenwald à laquelle travailleront sans trêve tous nos membres pour sa réalisation!

En avant, Buchenwaldiens, pour une Amicale puissante, active, et c'est avec la joie au cœur et la fierté du devoir bien accompli dans les yeux que nous pourrons répondre à la voix impérative de nos morts de la France qu'ils incarnent.

Lucien CHAPELAIN,

# LE PROCÈS DE NOS TORTIONNAIRES A DACHAU

En 1955, on jugera encore les tortionnaires de Buchenwald

Deux années après la libération du camp s'est ouvert, à Dachau, le procès où sont jugés 31 criminels SS du camp de Buchenwald; commencé le 11 avril, date du deuxième anniversaire de la

toyen des Etats-Unis ayant commis un délit quelconque. Ceci est inconcevable quand il s'agit d'assassins déjà condamnés d'avance par l'opinion mondiale.

« Nous sommes partis 4.500 de Buchenwald, nous sommes arrivés 225 vivants à Dachau. Le chef du convoi était le SS Bergmeier. Du camp jusqu'à Weimar, une distance de 6 kilo-



Le sadique responsable du Scheise Kommando

libération du camp, il ne sera pas terminé avant mi-juillet. Or, il reste plus de mille criminels qui ont participé aux assassinats de Buchenwald à juger; si on adopte pour ceux-là le rythme de la procédure de Dachau, nous n'aurons pas fini en 1955, à moins que... on les relâche, faute de preuves suffisantes.

Pendant mon séjour à Dachau, j'ai appris que les autorités américaines avaient décidé de dissoudre leurs services de « war crimes » et de remettre les détenus SS actuellement en leur possession entre les mains des Allemands. C'est extrêmement grave, car on conçoit mal comment un tribunal composé de ceux qui n'ont jamais « vu » et n'ont jamais « vu » de camp en Allemagne et qui, même aujourd'hui, déclarent « que tout cela c'est de la propagande », pourra juger des assassins qui ont 51.000 morts sur la conscience.

Revenons aux procès actuellement en cours. Les 31 inculpés qui sont les principaux responsables des massacres de Buchenwald sont jugés par un tribunal américain. La procédure employée dans ce procès est exactement la même qu'envers n'importe quel ci-

toyen des Etats-Unis ayant commis un délit quelconque. Ceci est inconcevable quand il s'agit d'assassins déjà condamnés d'avance par l'opinion mondiale.

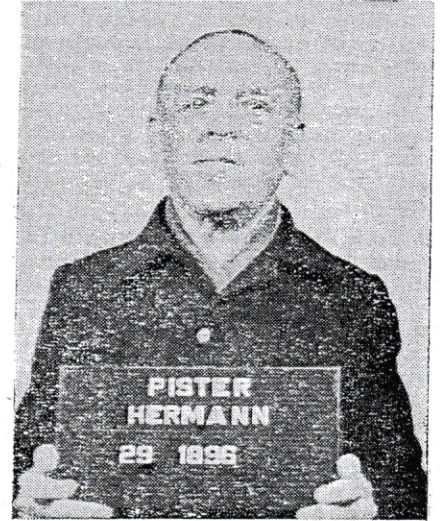
Au procès, tout le monde est d'accord que ces tortionnaires ont mérité mille fois la mort. Les inculpés eux-mêmes avouent leurs crimes tout en plaidant non coupables. Sur quoi ils ne sont pas d'accord, c'est sur la manière d'assassiner. Là-dessus, les survivants de Buchenwald sont suffisamment fixés, voici leur témoignage :  
Jiri, sujet tchèque. — « Je travaillais au commando Gartnerer, deux détenus portaient une caisse d'excréments destinés au jardin. Ils montaient une pente très abrupte avec leur chargement; Krautwurst, le SS de surveillance, trouvait qu'ils n'avançaient pas assez vite; il les pousse avec leur fardeau; les détenus dégringolent la pente et tombent dans un trou rempli de terreau; avec ses bottes, il les enfonce en cognant sur leur tête de toutes ses forces jusqu'à leur enterrement complet. Son forfait accompli, il se fait nettoyer ses bottes par un camarade; ce dernier constate quelque chose de giuant qui ne veut pas se détacher : c'était un œil qui était resté collé à la botte. »

Krautwurst, sur le banc des accusés, rit et hausse les épaules.

Un témoin polonais de dix-sept ans (il avait quinze ans lors de son séjour au camp) fait le récit de l'évacuation du 7 avril :



La « chierne de Buchenwald »



Le commandant du camp

mètres, nous avons vu plein de cadavres avec une balle dans la nuque, de chaque côté de la route, dans le fossé. Nous étions embarqués à 90 par wagon à bestiaux, mais la moitié du wagon était réservé aux deux SS qui nous gardaient. Nous avons reçu cinq pommes de terre et 200 grammes de pain; notre voyage a duré six jours en raison des bombardements. Quand nous sommes arrivés dans un petit village, près de Pilsen, une grande partie des hommes de notre convoi étaient morts.

Bergmeier a choisi les plus valides pour creuser une tombe dans la forêt pour enterrer les cadavres, mais il y en avait de trop; trois wagons remplis de Français sont restés sur une voie de garage; il n'y avait plus de valides pour les enterrer; les SS les ont arrosés d'essence et brûlés. A distance, nous entendions les hurlements de ceux qui vivaient encore et que l'on brûlait vivants.

« La population tchèque, qui nous jetait du pain voyant notre état, était reçue à coup de mitraillette. J'ai vu une fillette de dix ans tuée pour avoir donné un morceau de pain à un camarade. »

Bergmeier, dans le box des accusés, rit...

Faut-il trois mois de discussion pour pendre des brutes d'une telle espèce ?

Si ces témoignages ne suffisent pas, en voici un des leurs, le SS Dietrich, qui doit comparaître dans un prochain procès devant ces juges.

« J'étais membre du commando 99 (commando des exécutions). Ces exécutions ont eu lieu dans le manège à chevaux, le soir après l'appel. Il s'agissait généralement des officiers prisonniers de guerre de l'armée soviétique. Nous étions tous habillés de blanc, comme les médecins. Les prisonniers supposaient passer une visite médicale et ne devaient pas se douter qu'ils seraient exécutés.

« Ils se déshabillaient un par un en passant devant un infirmier qui prenait leur nom; sur la table, il y avait des instruments médicaux. Un pick-up jouait très fort des marches militaires; ensuite le détenu passait, déshabillé, dans une autre salle; de chaque côté du mur il y avait des tableaux anatomiques, au bout il y avait une toise; dès que l'homme montait sur l'estrade, un SS donnait le signal par un coup de pied sur le plancher et le coup partait par un écran derrière la toise. Un jet d'eau lavait immédiatement le sang et on introduisait le suivant.

« J'ai participé à environ 180 exécutions. Le commandant Pister Barnewald, Dietrich (tous sur le banc des accusés) assistaient toujours aux exécutions.

« Le soir où nous participions aux

exécutions, nous avons reçu des sandwiches, des cigarettes et il y avait toujours de l'eau-de-vie à volonté sur la table. »

*Le président.* — « N'avez-vous jamais eu un remords de conscience d'exécuter froidement des prisonniers de guerre.

*Réponse.* — « On nous a toujours dit que c'étaient des hommes condamnés régulièrement à mort pour espionnage et sabotage.

« Pourquoi alors cette mise en scène de blouses blanches et de visières ?

*Réponse.* — « Pour préserver nos vêtements et nos yeux contre les éclaboussures de sang qui giclaient par l'écran.

*Question.* — « Pourquoi ces sandwiches, ces cigarettes et l'eau-de-vie ?

*Réponse.* — « Je considère que si je fais un travail supplémentaire en dehors de mes heures de service, je dois être payé en supplément. »

N'est-ce pas toute la psychologie nazie ? Pour eux, c'était un travail.

Cette fois-ci, les accusés ne riaient plus, leurs figures s'allongeaient; c'était un des leurs qui se mettait à table.

Pourtant, avant de commencer sa déposition, le président s'adressant au témoin, lui dit :

« Vous êtes libre de ne rien dire de ce qui peut aggraver les charges contre vous. »

L'avocat de la défense s'adresse à son tour à Dietrich :

« Vous êtes libre de ne rien dire de ce qui peut charger vos codétenus. »

Il répond : « Je sais que je dois payer, que ceux qui nous ont commandés et qui ont participé le payent également. »

Et dire qu'il y a trois avocats américains qui se chargent de défendre ces monstres. Ils y mettent tant d'acharnement que cela devient par moment écœurant. Lewis, un juif 100 %, met une ardeur particulière à défendre Ilse Koch, la femme du commandant du camp, la seule femme parmi les accusés. Elle se faisait fabriquer des abat-jour et les couvertures de livres de chevet de ses enfants en peau humaine.

Dans une quinzaine de jours, nous connaîtrons le verdict; il ne peut y avoir d'autre peine que la mort pour ces monstres. Les survivants de Buchenwald s'étonneront avec juste raison qu'on ait attendu deux ans pour les juger et qu'il a fallu trois mois de débats à Dachau pour prouver leur culpabilité. Combien de temps faudra-t-il pour les mille autres qui restent ?

Le 6 juillet, réuni à la salle de la Grange-aux-Belles, le premier Congrès des survivants de Buchenwald a exigé :

Le châtimement des bougreux. Nos 51.000 morts réclament une justice implacable. Nous l'avons juré à nos camarades disparus. Nous tiendrons parole.

Agissons, chers amis, pour soulever l'opinion française pour qu'elle exige, par pétitions, par télégrammes, par réunions, par délégations, châtimement exemplaire et réparation afin que nous ne revoyions plus jamais ça.

Daniel ANKER.

## L'ESPRIT DE BUCHENWALD NE MOURRA PAS

(SUITE DE LA 1<sup>re</sup> PAGE)

assez souvent liées, mais la « défense des victimes de guerre » et la « lutte menée pour qu'on NE REVOIE PLUS JAMAIS ÇA » sont... deux autres choses.

Ceci dit, s'il est admissible que les Français puissent être divisés sur les deux premières choses, je ne vois pas ce qui pourrait empêcher les déportés et les internés d'être totalement UNIS sur les deux autres. J'adjure ceux qui n'ont pas encore compris jusqu'à ce jour les nécessités de l'UNITE de PENSER à CEUX QUI SOUFFRENT ; je vous adjure de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour les convaincre de venir se joindre à nous POUR SOUTENIR LES VICTIMES, pour défendre de justes revendications qui ont une telle importance au point de vue social.

Le père CLEMENCEAU a dit des anciens combattants de 1914-1918 : « Ils ont des droits sur nous. »

Je ne prétends pas que nous ayons des droits sur les autres Français, quoique nous puissions prétendre en avoir sur certains, mais je prétends que le père CLEMENCEAU, s'il avait été au gouvernement en 1945, aurait répété sa phrase fameuse, avec plus d'enthousiasme encore, parce qu'il aurait eu connaissance des souffrances supportées et des sacrifices consentis par les hommes de la Résistance, par les internés, par les déportés.

Pour la reconnaissance des droits des victimes...

Qu'on ne revoie plus jamais ça...

NE NOUS ABANDONNONS PAS, poursuivons inlassablement notre effort, ayons pour devise :

DIGNITE - FRATERNITE - SOLIDARITE - UNITE  
pour que survive l'ESPRIT DES FRANÇAIS DU  
K. L. B. !

# Notre Premier Congrès National

Il est 10 heures du matin quand notre président, le colonel Manhès, ouvre notre premier Congrès national devant 210 congressistes enthousiastes, qui représentent 37 départements et le Soudan français.

Il excuse nos amis Marcel Paul et Maurice Jattefaux, vice-présidents ; Christian Pineau, député, ancien ministre ; Mamont, conseiller de la République ; André Leroy et Jean Lastennet, qui, empêchés, ne peuvent être des nôtres.

Nos camarades des Côtes-du-Nord, de la Savoie et de la Haute-Savoie, ne pouvant pour des raisons matérielles assister au congrès, ont demandé aussi à notre président de les excuser.

Dans une allocution fort applaudie, le colonel Manhès appelle au travail et à l'union tous les rescapés et les familles de disparus de Buchenwald et de ses kommandos.

Lucien Chapelain présente ensuite le rapport d'activité que vous pourrez lire intégralement aux pages suivantes.

À l'issue de la séance du matin, un banquet fraternel réunit tous les délégués et leurs familles.

À la reprise des travaux, la discussion s'ouvre : vingt-cinq délégués interviennent. Après le rapport financier présenté par Auguste Gentelet, la discussion est coupée par les rapports si vivants sur le procès des trente et un tortionnaires de Buchenwald, de nos amis Daniel Anker et du commodore anglais Yeo Thomas, respectivement observateur et témoin à charge.

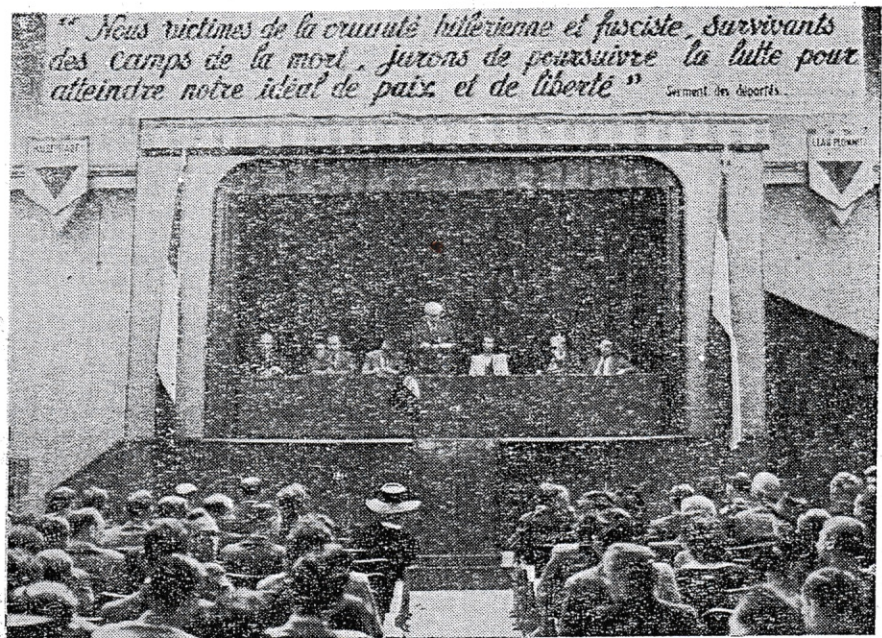
La discussion est close par l'élec-

tion et la réunion immédiate de deux commissions de travail : commission des résolutions et commission d'examen des candidatures au conseil d'administration.

Les rapporteurs de ces deux commissions apportent le résultat de leur réunion et leurs propositions sont adoptées à l'unanimité.

Après avoir remercié les congressistes, le colonel Manhès déclare terminés les travaux de ce premier Congrès national, et tous les congressistes se retrouvent à nouveau autour d'une table bien garnie, où règne la plus franche camaraderie.

Une soirée artistique de haute tenue termina ce beau congrès.



Le colonel Manhès prononce le discours d'ouverture

## RAPPORT D'ACTIVITE

présenté au Congrès par le secrétaire général Lucien CHAPELAIN

Chers amis,

Il y a deux années et cinq jours, nous constituâmes officiellement notre amicale de Buchenwald.

Mais, en réalité, comme le rappelle le préambule de nos statuts, et comme vient de le souligner notre président, notre association naquit en janvier 1944.

De juin 1943, date d'arrivée du premier convoi de Français, à fin décembre de la même année, les plus anciens se souviennent combien pour les Français de bonne volonté il était douloureusement pénible de subir, de supporter, de résister aux brutalités, aux privations, aux travaux exténuants ainsi qu'aux cruelles humiliations !

Chacun se souvient de la situation à l'époque :

— des détenus politiques allemands pour la plupart, coupés de tout contact extérieur depuis sept, dix et treize années, ignorant toute parcelle de vérité sur ce qui se passait en notre pays, travaillés par les violentes campagnes antifrançaises de dénigrement et de calomnie menées par la presse et la radio nazies ;

— des détenus politiques tchèques, oubliant les sentiments du peuple français à leur égard et nous rendant ainsi responsable de la honteuse trahison de Munich, trahison qui les livra aux bourreaux hitlériens ;

— des détenus politiques polonais nous imputant la responsabilité du

parjure de nos gouvernants de l'époque, parjure qui les contraignit à supporter seuls la lutte contre l'Allemagne.

Ainsi, détenus tchèques et polonais, à l'exception d'une très petite minorité, confondaient gouvernants parjures et peuple français fidèle à ses engagements.

Cette attitude des Tchèques et des Polonais, jointe à notre défaite, à notre débâcle si rapide, renforçèrent la conviction des internés allemands que nous étions :

« Race inférieure, nation abâtardie, nation sans moralité, nation sans honneur. »

Tous ces détenus ne nourrissaient envers nous que haine et mépris,

alors qu'ils occupaient dans le camp tous les postes administratifs essentiels.

Et le malheur voulut que, dans une telle situation, en présence d'un tel état d'esprit, le premier convoi français comptât plus de « droits communs » que de détenus politiques.

Et les agissements de ces éléments douteux : vols, trafics, indiscipline, sentiments xénophobes (déterminèrent des incidents sans nombre, donnant ainsi un semblant de raison aux arguments de la propagande hitlérienne, donnant ainsi force et consistance au courant antifrançais. (Applaudissements.)

Les malentendus se multiplièrent, s'aggravèrent, et il sembla à plus d'un Français honnête que la situation fût sans issue.

S'abandonner à une telle opinion, c'était sous-estimer, se méprendre, ou méconnaître dangereusement, à la fois, l'esprit de la Résistance, l'honnêteté et le courage des véritables résistants eux-mêmes déjà présents. (Applaudissements.)

Ces derniers, très partiellement re-

Et ils luttèrent avec courage, tant pour exiger des Français plus de tenue et de dignité, que pour protester avec beaucoup de fermeté contre les coups et sévices dont étaient victimes leurs camarades.

A force de ténacité, d'explications, quelques satisfactions partielles trop passagères furent obtenues. Mais la vague de méfiance ne s'enfla plus ; l'activité culturelle et la solidarité s'organisèrent. Une communauté française tentait de vivre.

C'est dans ces conditions qu'arrivèrent les convois des 19, 24 et 29 janvier 1944. Convois comprenant une très forte proportion de patriotes comprenant un grand nombre de dirigeants de groupements de résistance, comprenant des parlementaires, des conseillers généraux, des élus municipaux.

Dès lors, un comité, encore trop restreint ; certes, se constitua autour de notre président, le colonel Manhès, qui assumait en zone Nord, dans le mouvement gaulliste d'alors, de très importantes responsabilités, puisqu'il fut le représentant direct du général

se plaçant ce comité, le rejoignirent par esprit d'unité, avec l'objectif de proposer, dès que possible, les modifications de structure indispensables pour faire de ce C.I.F. l'organisation de tous les patriotes français du camp ayant participé à l'action contre les bandits nazis et leurs valets vichystes.

La communauté française prenait donc enfin corps.

Sous l'impulsion de ce comité, de grands progrès furent réalisés dans tous les domaines, mais il restait encore beaucoup à faire.

Il restait à réaliser l'unité française, afin d'améliorer plus sérieusement et plus rapidement les conditions d'existence du collectif français et de préparer ce dernier à remplir tout son devoir, le moment venu.

Ceci fut rendu possible par l'arrivée de deux convois français : l'un venant d'Auschwitz, l'autre de Compiègne. Grâce aux efforts inlassables de Marcel Paul, de Manhès, de Jean Llobès et Louis Voutier, trente-cinq groupements de résistance se reformèrent et donnèrent leur adhésion au Comité des intérêts français.

Dès lors, le C.I.F., en juin 1944, représenta d'une façon indiscutable l'ensemble des Français internés à Buchenwald.

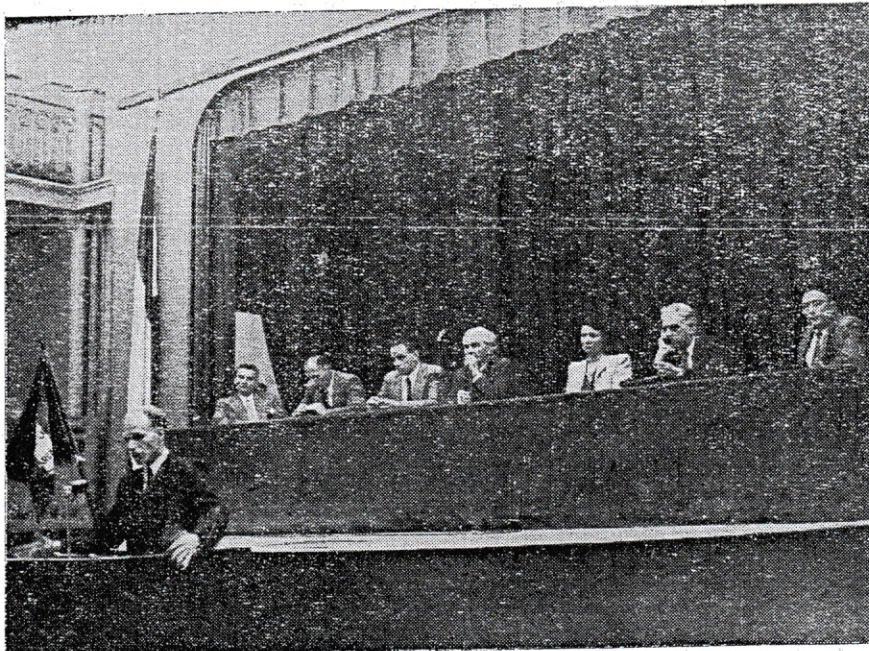
L'unité française était donc.

Cette unité française donna une autorité morale au comité et à ses responsables, non seulement auprès des Français, mais aussi auprès des internés des autres nations.

Cette petite France, enfin née, s'organisa.

La Section communiste française, comprenant qu'il lui était possible d'exercer une pression plus efficace que les autres organisations françaises sur les internés politiques allemands, dirigeant la vie administrative du camp, du fait qu'un certain nombre avait appartenu dans le passé au Parti communiste allemand, s'empara de cette possibilité, la mit au service du C.I.F., qui l'accepta ; alors, ce fut dans l'union et par l'union :

- l'action victorieuse contre les coups et pour le respect français ;
  - l'action victorieuse contre les mauvais transports ;
  - l'action victorieuse contre les mauvais kommandos du camp ;
  - l'action victorieuse pour les schonung, pour les soins, pour les hospitalisations ;
  - l'action pour les vêtements ;
  - l'action victorieuse contre le trafic et le pillage des colis Croix-Rouge ;
- Ce fut l'action pour la mise en en place, dans les blocks français, de stubedienst, d'employés à l'hygiène, d'interprètes français.



La tribune pendant la présentation du rapport d'activité de Chapelain

groupés, puisque seul à cette période le Parti communiste était organisé, n'acceptèrent pas de subir passivement de vivre en êtres soumis.

Ils entendaient rester fidèles à la Résistance, en s'efforçant de vivre en être libres et respectés ; or, il n'y a pas d'être plus libres que ceux, même enchaînés, qui luttent. (Applaudissements.)

de Gaulle et le collaborateur immédiat de celui qui devait devenir le premier président du Conseil national de la Résistance, de notre regretté Jean Moulin, livré à la Gestapo par un homme du double jeu.

Par la suite, le Front national, la C.G.T. et le Parti communiste, qui avaient marqué des réserves, étant

place de la brigade d'action libératrice et de ses armes pour protéger le collectif français et le libérer éventuellement :

— ce fut l'action victorieuse pour éviter l'évacuation ;

— ce fut ensuite, l'heure venue, l'action armée libératrice, puis la lutte pour l'accélération du rapatriement.

Eh bien ! chers amis, je vous le dis tel que nous le ressentons, pour nous rescapés, ce Comité des intérêts français au passé si glorieux c'est notre orgueil, l'orgueil de la déportation ! (Applaudissements prolongés.)

Ce comité, notre comité, fut pétri des souffrances, du sang et de la chair de nos disparus. Ce fut la France, ce fut la vie, ce fut la liberté, ce fut l'espoir pour tous.

Nous ne permettrons donc à personne de salir notre comité et ses dirigeants.

Qu'il me soit permis, aujourd'hui, de flétrir en votre nom ceux qui, imprégnés d'un esprit partisan et dans un but de division antinationale, n'ont pas hésité à calomnier ceux qui dirigèrent avec beaucoup de clairvoyance, de courage tranquille et d'abnégation la petite France héroïque de Buchenwald ! (Très vifs applaudissements.)

Eh bien ! notre association est le prolongement de ce Comité des intérêts français !

Vous sentez, comme le rappelait le colonel Manhès, que, née sur la terre d'exil et de souffrance, notre association ne peut pas être pour nous une association comme toutes les autres.

Il est bien certain que, réorganisée sur la terre de France, elle poursuit les mêmes objectifs que notre Fédération nationale, mais que son rôle, dans la poursuite de ces objectifs communs, ne peut être confondu avec celui de notre Fédération nationale.

Pour liquider tous les multiples problèmes issus de la déportation ou de l'internement, une organisation solide, puissante, vivante était une nécessité.

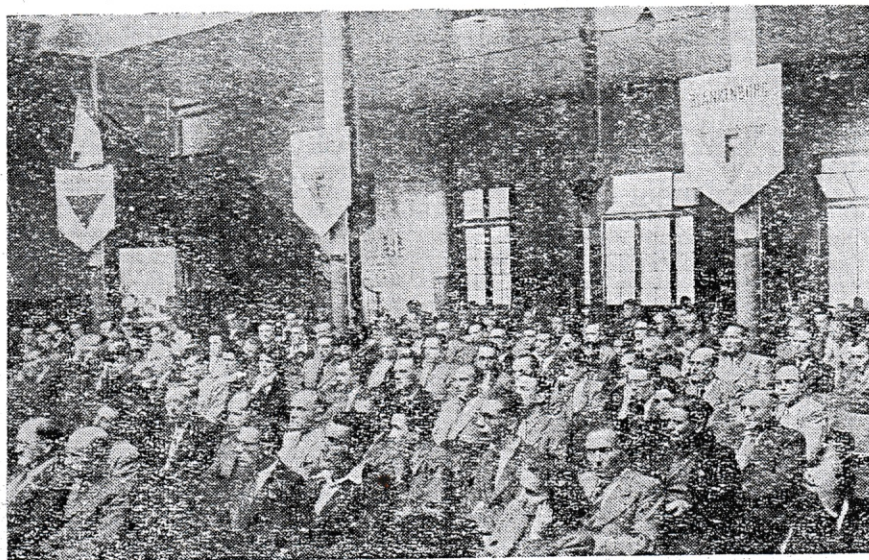
Mais, étant donné l'éparpillement inévitable des déportés et internés d'un même camp ou d'une même prison, on ne pouvait constituer une fédération ayant pour base de décision et d'action les amicales de camp ou de prison.

Une telle fédération eût été sans possibilité de démocratie intérieure véritable, puisque privée de possibilité pratique de vie intérieure !

Elle eût été sans force.

Elle eût été dans l'impossibilité pratique de défendre nos droits devant les autorités nationales, départementales et locales.

Elle eût été incapable de vérifier les adhésions et de liquider tous ceux qui ne pouvaient être considérés comme



Un coin de la salle pendant le congrès

que ayant pour base de discussion, de décision et d'action des sections locales rassemblant les familles de nos disparus et tous les déportés et internés habitant la localité, quel qu'ait pu être leur camp ou prison.

Mais une telle fédération sans amicale de camp et prison n'aurait pas pu et ne pourrait pas remplir convenablement sa tâche.

Comment aurait-elle pu savoir rapidement et sans risque d'être victime d'erreur, si tel ou tel élément passé par tel camp, tel kommando ou telle prison avait toujours eu une attitude conforme à l'honneur français ?

Les amicales aident la fédération, comme la fédération nous aide, mais l'organisme de décision aux différents échelons c'est l'Assemblée générale de la section locale, c'est le Congrès départemental, le Congrès national.

Alors, quelles sont les tâches de notre amicale ? Notre camarade les résume et pose la question :

— Avons-nous rempli ces devoirs ?

— Notre amicale a-t-elle été le mémorial du souvenir ?

Nous n'avons pas failli, nous n'avons laissé passer aucun anniversaire de notre libération, ranimant ainsi dans nos cœurs, dans nos esprits la pensée du respect dû à la mémoire de nos chers compagnons morts sur la terre allemande.

Et sur ce point, afin de donner plus de grandeur à cette cérémonie du souvenir par une participation plus large de nos amis de province, votre Conseil d'administration vous propose qu'à l'avenir notre congrès soit organisé le jour où nous célébrerons cet anniversaire.

Notre amicale a-t-elle été le sym-

Quelles sont les victimes ?

- a) familles des disparus ;
- b) les enfants des disparus ;
- c) nos malades ;
- d) nos nécessiteux ;
- e) nos affaiblis physiques.

a) Aux familles de nos disparus :

Grâce au dévouement inlassable de camarades qui ne prirent aucun repos à leur retour et à l'initiative du C.I.F., qui ramena les listes complètes des Français présents au camp le 11 avril 1945, ainsi que les listes de tous les Français passés par Buchenwald, plus de 3.000 familles eurent des nouvelles de ceux qu'elles attendaient dans le mois qui suivit notre retour.

Nous eûmes ainsi la possibilité d'établir des attestations de décès qui permirent à plus de 1.000 familles de régler des situations difficiles.

Avec l'aide de notre fédération, en utilisant également les relations personnelles de notre président et de notre vice-président, nous essayâmes d'obtenir les autorisations et les facilités matérielles nécessaires pour permettre aux familles :

— soit d'aller voir leur déporté hospitalisé en Allemagne ;

— soit d'entrer en correspondance avec lui ;

— soit d'aller en pèlerinage sur les lieux de souffrance.

b) Aux enfants de nos disparus :

Un certain nombre furent placés par nos soins ; d'autres furent envoyés en colonie et, à Noël 1946, grâce à l'aide généreuse de notre ami Heil-Bronn, plus de 200 enfants reçurent friandises et jouets.

c) Pour les familles et nos camarades ayant contracté maladie ou subi mutilation entraînant incapacité

assimiler tous les déportés politiques non rattachés aux réseaux, aux forces militaires de la Résistance, afin qu'ils perçoivent indemnités et pensions militaires ;

2) Mais, indépendamment, depuis notre retour, notre amicale, par l'action de son président, s'efforce de faire reconnaître notre brigade d'action libératrice comme formation militaire de la Résistance, ce qu'ont obtenu nos camarades de la centrale d'Eysses ;

3) En ce qui concerne le pécule, qui est une question générale, nous soutenons le projet de loi de notre fédération, dont vous avez pris connaissance par la lecture du « Patriote résistant ».



Une partie de l'assistance pendant la séance de l'après-midi

Mais, sur ce point, nous devons dire très nettement que nous ne nous laisserons pas attendre par les difficultés financières de l'Etat. (Applaudissements.)

Car nous pensons que ce n'est pas, une nouvelle fois, la nation, les patriotes français qui doivent réparer les préjudices causés par la déportation, mais les véritables responsables de nos souffrances, c'est-à-dire tous ceux qui trahissent en se faisant les zélés serviteurs du Boche et qui nous livrent à l'ennemi. (Applaudissements.)

Il suffit que le gouvernement français soit l'exécuteur résolu des volontés de la Résistance. Ces volontés de la Résistance française constituent le programme du C.N.R., qui stipule la confiscation des biens des traîtres et des kollaborateurs.

Or, il y a encore 60 milliards à recouvrer au titre de la confiscation des biens des traîtres et 50 milliards à saisir sur les fortunes des kollabos économiques.

Qu'attend-on ?

Et puis, on nous a promis que le Boche paierait !

L'Assemblée nationale fut unanime sur ce point des réparations dues. Alors, pourquoi le gouvernement, par l'intermédiaire de son ministre des Affaires étrangères, ne réclame-t-il pas aux industriels allemands les salaires qui nous sont dus ?

Il faut faire payer les industriels allemands qui nous ont astreint aux travaux forcés pour leurs buts guerriers sans aucun salaire.

abandonne aussi allègrement notre droit si légitime aux réparations, puisqu'il accorde désormais la priorité à la renaissance de l'Allemagne coupable sur celle de la France victime.

d) Pour nos malades hospitalisés dans les sanas de Suisse, de la forêt Noire ou de France :

Nous avons expédié à ceux qui se sont fait connaître, et à ceux que nous avons pu détecter, près de 150 colis.

e) Pour les nécessiteux, c'est-à-dire nos camarades sortant des hôpitaux, démunis de tout :

Nous avons versé quelques fonds pour les dépanner (environ 60.000 fr.) et quelques colis.

f) Pour nos camarades affaiblis physiquement :

Notre amicale a orienté près de 200 camarades, soit pour trouver une place en rapport avec leurs possibilités, soit sur des centres de réadaptation professionnelle, comme ceux des métaux et des cuirs et peaux ; près de 100 de ces camarades nous ont indiqué avoir réussi grâce à notre aide.

Notre amicale a-t-elle perpétué ce qui ne doit pas être effacé des mémoires ?

Sur ce point, il faut souligner notre faiblesse, trop peu de littérature vraie sur cet enfer de Buchenwald.

Quelques bonnes initiatives isolées, mais imparfaites parce qu'incomplètes.

En général, ces œuvres ne dépeignent pas le véritable visage et la haute valeur morale de notre petite France de Buchenwald.

L'âme de notre petite France héroïque de Buchenwald ne pourra être livrée au Français que par la collaboration de tous ceux qui participent à sa vie intensive, toute clandestine, si riche dans tous les domaines.

Ce sera une des tâches du prochain Conseil d'administration.

Notre amicale a-t-elle prolongé l'esprit né à Buchenwald : l'exemple donné ?

Nous nous sommes dressés unanimement pour stigmatiser avec force les quelques pêcheurs en eau trouble qui essayèrent de salir nos responsables et notre action dans les barbelés ennemis.

Plus de 8.000 personnes assistèrent au meeting de Japy ; un numéro spécial du « Patriote résistant », ainsi qu'une brochure, furent édités sur Buchenwald.

Enfin, notre amicale a-t-elle lutté pour le châtiement des criminels de guerre et leurs serviteurs nazis ?

Notre président a assuré plus de soixante réunions sur ce problème.

Notre amicale a pris un part active dans l'établissement des dossiers sur

L'UNION FAIT LA FORCE



les trente et un tortionnaires de Buchenwald actuellement jugés à Dachau.

Nous aurions pu établir des accusations plus solides, si nous avions pu obtenir les 60.000 francs de crédit nécessaires pour publier la photo de ces criminels.

Nous regrettons qu'aucun ministère sollicité n'ait pu nous accorder ces fonds, malgré l'aide de notre ami André Marie.

Je n'insisterai pas sur le procès de Dachau ; notre ami Daniel Anker, qui y fut désigné par notre amicale, nous en parlera cet après-midi.

Mais nous devons jeter un cri d'alarme. Les Etats-Unis parlent de supprimer leurs tribunaux et de confier le châtement de ces assassins à des tribunaux allemands. En réalité, on veut sauver la tête de ces criminels. Et, si on veut les sauver, c'est qu'on a l'intention de les utiliser. (Applaudissements.)

Quand on sait que le militarisme allemand et le nazisme ne sont pas entièrement extirpés ;

Quand on sait que des formations militaires allemandes sont maintenues sous couvert de compagnies de travail et de protection de la sécurité ;

Quand on sait que de hauts fonctionnaires nazis sont confirmés dans leurs postes ;

Quand on sait que des chefs d'entreprises, qui portèrent Hitler au pouvoir, demeurent à la tête de leurs usines ;

Quand on découvre plusieurs complots fascistes en zones anglaise et américaine ;

Quand, dans la zone française, on rencontre, libre, le prince de Furstenberg, capitaine des S.A. hitlériennes ;

Quand, avec l'accord du gouvernement français, on sabote la dénazification de l'Allemagne, condition de la sécurité de la France, le devoir de tous les déportés est d'être vigilants et ne laisser passer aucune occasion pour exiger que le châtement implacable s'abatte sur les criminels !

C'est pourquoi nous vous proposons, entre autres l'envoi d'un télégramme au tribunal de Dachau.

Mais le châtement des criminels de guerre ne doit pas nous faire oublier l'épuration.

Épuration de ceux qui furent les pourvoyeurs des tortionnaires.

Or, on s'est arrangé pour maintenir en place tout le haut personnel de l'administration, de la magistrature, tout le cadre supérieur des généraux de la défaite et de la kollaboration, comme le prouve le passé de trahison des généraux impliqués dans le complot contre la République. (Applaudissements.)

On s'est efforcé de sauver par des acquittements, par des condamnations bénignes, par des grâces scandaleuses, des traîtres et kollabos notoires.

Encouragée par cette complicité, la tourbe vichyste se rassemble, s'agite, s'arme, complot jusqu'à dans les couvents, jusque dans les prisons, jusque dans l'armée.

Le drame a été trop affreux.

La situation est par trop grave, pour que nous restions indifférents !

Il n'y a pas pour nous, que nous soyons restés simples citoyens ou devenus députés, ministres ou généraux, d'engagement plus impérieux que ce serment solennel fait à Buchenwald, il y a deux années, devant le cénotaphe des 51.000 morts ! (Vifs applaudissements.)

Chacun, dans sa sphère et dans la mesure de ses moyens, doit agir.

Agir dans nos villages, dans nos

villes, dans les assemblées élues, dans les conseils du gouvernement.

Union et action pour réaliser la grande union des déportés politiques, des déportés de la Résistance.

Union et action pour la satisfaction de nos revendications aux frais de l'Allemagne et des kollabos.

Union et action pour le châtement exemplaire des criminels de guerre, pour la dénazification de l'Allemagne, pour arracher les réparations dues par le peuple allemand, pour le châtement implacable de ceux qui se mirent, hier, au service du Boche et de ceux qui, aujourd'hui, complotent contre la République !

\* Unis et agissant dans cet esprit, qui fut et qui reste « celui de Buchenwald », nous parviendrons à forger une France libre, heureuse et indépendante où il y fera bon vivre. (Applaudissements prolongés.)

## RESOLUTIONS

adoptées à l'unanimité par les Congressistes

*Le Congrès de l'Amicale des Déportés Résistants et Patriotes de Buchenwald-Dora, réunis le 6 juillet 1947, mandate le conseil d'administration élu ce jour pour organiser, à l'occasion du troisième anniversaire de la libération du camp, au mois d'avril prochain, un pèlerinage à Buchenwald.*

*Ce pèlerinage serait organisé, en accord avec les organisations similaires des autres nationalités, et comprendrait, outre les rescapés du camp, les familles de ceux qui ne sont pas revenus.*

L'Amicale Buchenwald-Dora, réunie en Congrès le 6 juillet 1947, tient à affirmer sa volonté de maintenir et de resserrer les liens d'étroite fraternité et de profonde amitié nés des souffrances communes endurées dans les camps nazis, qui existent et doivent subsister entre tous les anciens déportés.

Les rescapés de Buchenwald, fidèles au serment fait devant les cendres de leurs camarades assassinés en Allemagne, demandent d'une façon instante aux autorités anglo-américaines d'Allemagne occupée, de hâter les travaux des tribunaux jugeant les bourreaux des camps hitlériens.

Ils s'élèvent avec énergie contre l' inexplicable mansuétude dont ces tribunaux font trop souvent preuve à l'égard des assassins allemands.

Ils ne peuvent comprendre que la mort ne soit la seule peine prononcée envers les SS qui, durant des années, ont injurié, frappé, torturé, tué les patriotes des pays occupés. Ils ne peuvent et ne veulent oublier les conditions épouvantables dans lesquelles ils

ont vécu, dans lesquelles tant de leurs camarades sont morts. Ils crient leur douloureuse stupéfaction en apprenant que leurs bourreaux jugés à Dachau peuvent vivre et se moquer, au rappel des tortures auxquelles ils se sont complu.

Ils s'élèvent contre un éventuel désaisissement des tribunaux américains au profit de tribunaux allemands, ce qui ne pourrait qu'accentuer le scandale des attermolements actuels et se traduire par davantage de preuves insuffisantes.

Ils demandent la mort pour leurs anciens gardiens, la mort pour tous les officiers SS, la mort pour tous ceux qui ont permis au fascisme de s'instaurer en Allemagne et de semer dans toute l'Europe la honte, la misère, la mort.

Les déportés de Buchenwald exigent que le gouvernement français maintienne ses droits aux réparations allemandes, lesquelles doivent aider au relèvement économique de la France et permettre d'accorder aux déportés politiques et patriotes le pécule qu'ils réclament justement et qui leur permettrait, dans une société où ils ont trop souvent tout perdu, de se recréer un foyer.

### A NOS COMPAGNONS DE DEPORTATION HOSPITALISES !

Vos camarades délégués au Congrès national de votre Amicale de Buchenwald réunis à Paris, dimanche 6 juillet, vous adressent l'expression de leur affectueuse amitié et leurs vœux de prompt rétablissement.

(Suite page 11.)

## AVEZ-VOUS CONNU ?

Les camarades rapatriés qui auraient connu au cours de leur captivité, les déportés dont les noms suivent, sont priés de donner à l'Amicclé TOUS les renseignements qu'ils possèdent sur eux et, si possible, nous indiquer le sort qui leur a été réservé.

Les renseignements seront transmis aux familles, ils seront pour elles un réconfort moral et la preuve que NOUS N'AVONS PAS OUBLIÉ.

**Caillon Guy**, né le 17-5-1923, à Poitiers, N° 21.821/17, K° Schoenberg-sur-Elbe fin décembre 1944, est retourné à Buchenwald pour maladie, serait décédé le 23-2-45.

**Raphat Pierre**, né le 3-7-1913, N° 38.641, Bloc 26, décédé le 24-6-44 à Buchenwald.

**Vinchon Jules-Clovis**, né le 23-1-1924, à Compiègne, N° 40.734, déporté le 2-7-44, se trouvait en mars 45 au camp de Buchenwald.

**Detre René**, né le 2-6-1922, à Saint-Quentin, décédé le 30-3-45 à Buchenwald, N° 78.820.

**Fabre Paul**, né le 8-8-1895, aux Angles (Gard), N° 38.692, Buchenwald-Weimar puis à Dora et en juillet 44 est parti en transport dans un kommando de SS 3. Adresse en Allemagne : Fabre Paul, N° 38.692, Bloc 10, Buchenwald-Weimar 15.

**Simonin Georges**, né le 19-1-1912, arrêté le 9-6-1943 à Clermont-Ferrand. Buchenwald en janvier 44 sous le N° 43.573. Jusqu'au 24-8-44 travaillait à l'usine de Buchenwald. Le 15-9 ou 12-10-44 part pour Halberstadt, usine Junker. En janvier ou février 45, affecté au camp de Langenstein ou Zwischag. Début avril, atteint d'une forte dysenterie. 9 avril reste avec les malades à l'évacuation du camp. Après la Libération, 16 avril, est entré à l'hôpital.

**Peron René**, né le 6-4-1912. A quitté Gross-Rosen fin décembre 44 en direction supposée de Nordhausen.

**Pinède Raymond**, né le 13-10-1919, décédé le 18-11-1944 à Allendorf (Kommando de Buchenwald).

**Michon Pierre**, né le 1<sup>er</sup> juin 1913, à Bourg-en-Bresse. Tréfileur, arrêté le 13-7-1943 en Bresse. Prison de Montluc Compiègne, Buchenwald, Dora, N° 21.531. Vu à Buchenwald vers le 6 du 7.

**Pruche Michel**, né le 16-10-1923. Fort du Ha, Compiègne Buchenwald, N° 38.409, Bloc 346. Vivant à Buchenwald le 8-4-1945. Emmené en transport vers cette date et vu à Leipzig.

**Regazzoni Francis**, né le 21-1-1920. Arrêté le 13-4-1944 à Dompierre-sur-Monts, N° 52.046. Arrivé le 14-5-44 à Buchenwald.

**Jamain de Rochefort René**, né le 26-12-15. Arrêté le 8-7-42. Compiègne, Oranienbourg, N° 58.024, Bloc 6. Est parti dans un transport le 24-12-43 ou le 21-1-44 pour une destination inconnue.

**Dauphin Jean**, né le 23-4-1921, à Angers. Compiègne, Buchenwald. Hospitalisé à Leitmeritz (Tchécoslovaquie) en mai 45.

**Grosz Georges**, 50-55 ans, historien-journaliste arrêté en Allemagne. Faisait depuis la Libération partie du Comité de presse de Buchenwald. Était vivant en avril 1945.

**Laridan Léon**, né le 11-2-1893, à Lille. Compiègne, Mauthausen, Buchenwald, N° 22.558, Bloc 14, puis 17-25. Décédé mars 44 à Buchenwald.

**Minerault Emile**, dit « Leroux Raymond », né le 27-9-1911, à Tours. Capitaine dans l'armée américaine. Arrêté le 10-7. Viroflay, Fresnes, Compiègne, Buchenwald. A été vu pour la dernière fois à Buchenwald en septembre 44.

**Gabriel Raymond**, né le 29-1-1906, à la Petite-Raon. Arrêté le 23-1-1944. Schirmeck, Dachau, Monowitz, Ordruff. Était encore en vie le 7-4-45 à Buchenwald.

**Benaiteau Yves**, sous-officier M.D.L.C. au 2<sup>e</sup> dragons, Auch, Prison de Toulouse, Compiègne, Buchenwald jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 44 Harzungen. Le 6 mars 45, un convoi a été dirigé de 1.500 est parti d'Elrich avec mon fils. Ce convoi a été dirigé au camp de Nordhausen. A quitté ce camp le 6-3-45 pour Bergen. Adresse à Buchenwald : N° 14.308, 28-1-15, Bloc 17-17, Buchenwald.

**Carrey Louis**, né le 1-8-1919. Arrivé le 21-8-44 à Buchenwald. Compiègne, Buchenwald, Holzen.

**Simon Justin**, né le 9-10-1907, à Bayonne. Compiègne, Langherhausen, Buchenwald, Dora, N° 38.718, Bloc 17. Était très boiteux. Dernières nouvelles 28-7-44.

**Konminski Ignace**, né le 18-2-1919, en Pologne. Déporté le 15-8-44 de Fresnes. Buchenwald, N° 77.404.

**Yot Guy**, déporté le 2-8-44 de Rennes. Arrivé à Buchenwald où il serait décédé le 2-1-45.

**Vangeit Jacques**, né le 21-1-26. Compiègne, Buchenwald, K° de Stassfurt. Disparu pendant l'évacuation en avril 1945.

**Blanchard André**, né le 29-5-21. Arrêté le 31-3-44. Fresnes, Buchenwald, le 15-8-44 et Dora début de septembre.

**Devert Noël**, S.T.O. à Nancy. Arrêté à Nancy, transféré au camp d'Ecrouves, Toul, Compiègne, Buchenwald, N° 28.113. Le 26 juin 1943 part avec un convoi travailler aux V2 dans l'île de Peernemunde (Baltique). Peernemunde est bombardée les 17-18 août. Il est ramené à Buchenwald le 8-10. Le 14 il est envoyé à Dora.

**Meyer Eugène**, né le 18-12-1896. Arrivé le 14-5-44 à Buchenwald, N° 49.925. En vie le 7-4-45.

**Urbin Robert**, né le 8-7-25, à Nevers. Buchenwald, Bloc 61. Aurait été libéré vivant le 11 avril 45 et porté à cette date à l'infirmerie SS en face les carrières de l'autre côté du grand camp.

**Flasson Robert**, dit « Berry », vingt ans. Buchenwald, Weimar en avril ou mai 44, N° 51.713, Bloc 15-17-51. Depuis le 5 juillet 44, aucune nouvelle. Aurait été vu par un rapatrié le 15-4-45 entre 7 et 8 heures du soir à Bersolzen, près de Magdebourg.

**Avis.** — Prière aux déportés rapatriés étant susceptible d'avoir connu sept détenus du camp de concentration de Nordhausen, seraient décédés le 10-4-45 à Kattenstedt-Hartz, village au sud de Blankenburg. Les corps auraient été trouvés près de la route allant à Halberstadt et inhumés provisoirement. Après l'occupation du village par les Américains, ces corps ont été transférés à Halberstadt.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### MEMBRES DU BUREAU

Président : Henri-Frédéric Manhès ;  
Vice-présidents : Marcel Paul, Maurice Jattefaux, Gaston Weill, Dr Elmelik ;  
Secrétaire général : Lucien Chapelain ;

Secrétaires : Louis Blondet, André Hallery, Auguste Maire ;

Trésorier général : Auguste Gentilet ;

Trésorier : Jean-Luc Hurlin.

### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Colonel Ailleret, Daniel Anker, Roger Arnould, Lucien Artous, général Audibert, général Badel, Claude Bourdet, Maurice Braun, Dr Braux, Julien Cain, Jean Darsonville, Lucien Despierres, colonel Doucet, Dr Dupont, Marceau Flandre, Albert Forcinal, Dr Frank, Jean Guilbert, général Heurtaux, général de Jussieu, Jean Lasten-

net, André Leroy, Jean Lloubes, André Marie, Paul Maury, général Mollard, René Maisons, Albert Picolo, Christian Pineau, général Raguét, commandant Rauch, René Romer, Charles Roth, Jean de Rudder, Rémy Roure, professeur Straka, Eugène Thomas, Dr Tabourin, Louis Vautier, Dr Waitz, Mmes Lemaire, Vandervinck.

# ★ BIBLIOTHÈQUE ★

L'Amicale tient à la disposition de ses membres des livres sur tous les camps de concentration et, en particulier, sur celui de Buchenwald.

Ces livres peuvent être envoyés contre remboursement moyennant une majoration de 10 francs pour frais d'envoi sur les prix marqués ci-dessous.

Les fonds devront être envoyés au service « Propagande », 10, rue Leroux, Paris, C.C.P. 4270-11 qui fera l'envoi par retour du courrier.

Album « Buchenwald » (Favier) .....	2.950 »	Martyrs (Marcel Naas) .....	35 »
Album « La Proie » .....	875 »	Matricule 51.186 (Denis Guillon) .....	100 »
Album « Taslitzky » .....	450 »	Mauthausen (Paul Tillard) .....	60 »
— — — — — .....	700 »	Morts inutiles (D <sup>r</sup> François Wetterwald).....	90 »
— — — — — .....	2.000 »	Persécution Raciale (Service d'Information des Crimes de Guerre) .....	250 »
Antée (Roger Garaudy) .....	70 »	Photos 22x17 .....	
Brochures « Allemagne avant la France » .....	20 »	Pochettes photos « Crimes Nazis » .....	
Camps de Mort (Irène Gaucher) .....	75 »	Prisons de France et Bagnes allemands (D <sup>r</sup> G. Sallan) .....	125 »
Camps de Concentration (Service d'Information des Crimes de Guerre) .....	200 »	Quinze mois à Buchenwald (Marcel Conversy) ....	100 »
Cartes-dessins .....		Recueil des Droits .....	20 »
Ceux qui vivent (Jean Laffitte) .....	160 »	Retour d'Auschwitz (Guy Kohen) .....	100 »
Chansons .....	8 »	Secrets du Bureau Politique d'Auschwitz (Amicale d'Auschwitz) .....	25 »
Châteaubriant et ses Martyrs (Alfred Gernoux)....	120 »	Silence de la Mer (Vercors) .....	65 »
Chemin de Croix en 50 Stations (Bernard Aldebert) ..	100 »	Témoignages sur Auschwitz (Amicale d'Auschwitz) ..	120 »
Cimetières sans Tombeaux (Gilbert Debrise) .....	80 »	Temps Mort (Claude Aveline) .....	35 »
Compte rendu du 2 <sup>e</sup> Congrès National .....	100 »	Terre de Cendres (Rosane) .....	108 »
Dans les Griffes nazies (Suzanne Busson) .....	95 »	Triangle Rouge (Catherine Roux) .....	230 »
Diane Française (Aragon) .....	100 »	Univers Concentrationnaire (David Rousset) .....	90 »
F.N.D.I.R.P. accusée à Nuremberg .....	10 »	Vérité sur Buchenwald .....	10 »
Jeunesse Héroïque .....	12 »	Rendez-vous Allemand (Paul Eluard, poésies) ....	75 »
La Marche à l'Etoile (Vercors) .....	65 »	Les Allemands en France (Service d'Information des Crimes de Guerre).....	200 »
Le Massacre d'Oradour-sur-Glane (Front National) ..	25 »	Stuethof (Aimé Spitz) .....	35 »
L'Enfer de Treblinka (W. Grossmann) .....	45 »	Le Régiment Normandie-Niemen (carnet de marche) ..	190 »
Le Sang et l'Or (Julien Unger) .....	105 »	Quatre ans dans les bagnes hitlériens (J.-H. Tauzin) ..	150 »
Les Armes de la Nuit (Vercors) .....	80 »		
Les Jours de notre Mort (David Rousset) .....	360 »		
Lettres de Fusillés .....	130 »		

## RESOLUTIONS

(Suite de la page 9.)

Nous vous assurons que votre Amicale impulsera son activité sociale par la création de sa commission sociale, afin que vos conditions de vie soient améliorées rapidement.

Le Congrès de l'Amicale de Buchenwald :

Mandate le conseil d'administration nouvellement élu pour que soient poursuivies les demandes devant permettre la reconnaissance officielle comme unité combattante de la brigade française d'action libératrice de Buchenwald.

Le Congrès de l'Amicale de Buchenwald, réuni le 6 juillet 1947;

— Tient à affirmer son amitié et sa confiance aux camarades qui, après avoir su organiser à Buchenwald la défense aux Français et fait flotter bien haut le drapeau tricolore, ont depuis la Libération multiplié leurs efforts pour la reconnaissance des droits

Paul, qui furent l'objet d'attaques odieuses provenant de gens sans honneur, de toute la profonde et indéfectible affection des déportés français de Buchenwald;

— Demande à ces deux parfaits Français de continuer à réserver l'essentiel de leurs forces à la cause sacrée des déportés et des familles de déportés morts en Allemagne.

Les déportés s'élèvent contre les insuffisances d'une épuration qui n'a que trop rarement frappé les hauts fonctionnaires (police et justice), et les collaborateurs économiques!...

Ils demandent que tous ceux qui ont contribué à augmenter les malheurs de la Patrie soient jugés sans délai, punis de façon exemplaire, et leurs biens confisqués.

Ils protestent contre les grâces abusives dont bénéficient les trop rares condamnés à mort pour faits de collaboration.

Les congressistes se séparent en af-

### RECONNAISSANCE DE LA BRIGADE D'ACTION LIBÉRATRICE

Pour nous permettre de faire homologuer notre formation, tous les responsables militaires et commissaires politiques de bataillons, de compagnies et sections sont priés de faire parvenir d'urgence à notre siège la liste des camarades qu'ils avaient sous leurs ordres.

### LA VÉRITABLE HISTOIRE DE BUCHENWALD

Soucieux d'appliquer rapidement une des décisions du Congrès et de faire éclater toute la vérité sur l'action du Collectif français, le conseil d'administration, lors de sa première réunion, a constitué une commission spécialement chargée de la rédaction de ce document, sous la direction de Daniel Anker, et fait appel à tous ceux qui ont été témoins de scènes quelconques, qui posséderaient des documents ou auraient ramené les copies des courriers du congrès.

# AU SERVICE DE TOUS

## PERMANENCES DU SECRETARIAT DE L'AMICALE

Pour permettre au secrétariat de consacrer le maximum de temps au travail administratif et aux recherches, travaux, qui ne peuvent être effectués que dans le calme, les heures de réception au secrétariat de l'Amicale sont fixées comme suit :

Tous les jours de 14 heures à 18 heures.

Le secrétariat demande instamment à tous les camarades de bien vouloir se conformer à cet horaire; seules, des exceptions pourront être faites pour les camarades de province de passage à Paris.

## TRESORERIE

Nous demandons à tous nos camarades qui n'ont pas encore réglé le montant des cartes de solidarité du Congrès de le faire le plus rapidement possible (par mandat à M. Gentelet, trésorier de l'Amicale de Buchenwald, 10, rue Leroux, Paris, XVI<sup>e</sup>), ou de nous retourner les cartes invendues afin de nous permettre de régler définitivement les comptes du premier Congrès national.

## CARNET DE L'AMICALE

C'est avec plaisir que nous apprenons le mariage de notre ami Jean Coudry, ancien du Kommando de Schonebeck, avec Mlle Prud'homme, à Saint-Didier-en-Velay, le samedi 2 août.

Tous nos vœux de bonheur.

Notre camarade Michel Cauet s'est marié à Nîmes le 1<sup>er</sup> juillet avec Mlle Rambaud.

Toutes nos félicitations aux jeunes mariés.

Avec un peu de retard, notre secrétaire général Lucien Chapelain nous informe qu'il a convolé en justes noces le 23 mars dernier avec Mlle Wolf. Notre ami Marcel Paul était son témoin.

Notre famille s'agrandit : le 25 mai, Any-Marie-Chantal, fille de notre ami Jean-Luc Hurlin, trésorier de l'Amicale, est née à Noisy-le-Sec. Nos félicitations aux heureux parents.

Abonnez-vous au

« PATRIOTE RESISTANT »

organe central de la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes.

12 numéros 60 francs

24 numéros 120 francs

Adressez les fonds à la F.N.D.I.R.P., 10, rue Leroux, Paris-16<sup>e</sup>, au Compte Chèque Postal 4611-50 en spécifiant au dos du mandat « Patriote Résistant ».

## DANS VOS CORRESPONDANCES N'OUBLIEZ PAS

- de rappeler nos références, en cas de correspondance antérieure;
  - de joindre un timbre ou une enveloppe timbrée pour la réponse;
  - d'écrire lisiblement.
- Vous nous faciliterez le travail.  
Merci !

## RECUPERATION

Comme suite à de nombreuses lettres de camarades, nous rappelons qu'un grand nombre d'objets de valeur (bijoux, montres, etc.), ainsi que des affaires personnelles (portefeuilles, etc.) ont été récupérés au camp.

Tous ces objets sont à votre disposition au Service du Transfert des Fonds, 50, avenue Bugeaud, Paris (XVI<sup>e</sup>). Méfiez-vous : Victor-Hugo ou Porte Dauphine. Allez-y ou écrivez.

## AUX ASSURES SOCIAUX EMPÊCHÉS DE COTISER PENDANT LA GUERRE

Nous rappelons à nos adhérents assurés sociaux empêchés de cotiser pendant la guerre (déportés ou internés), qu'ils

doivent faire leur déclaration à la direction régionale de la Sécurité Sociale avant le 14 septembre 1947, afin que les périodes pendant lesquelles ils ont été empêchés de cotiser soient assimilées à des périodes d'assurances sur la base d'un salaire forfaitaire.

Ceci est avantageux notamment pour la pension vieillesse et invalidité.

Nous rappelons l'arrêté ministériel du 9 septembre 1946, qui porte assimilation comme périodes d'assurance obligatoire, la période comprise entre le 1<sup>er</sup> mai 1939 et le 1<sup>er</sup> juin 1946 aux internés et déportés politiques, depuis l'arrestation jusqu'à la libération ou au rapatriement et que la preuve doit en être faite par un certificat d'internement adressé avec la déclaration.

## QUI TROUVERA...

Tout en conservant le no. de notre bulletin, une présentation plus belle et plus expressive de son titre ?

Envoyez vos projets au siège de l'Amicale.

Imprimerie Centrale Commerciale  
13, rue de la Grange-Batelière  
Jacques LONDON, Imprimeur

## CAMARADES

### QUI NE POSSEDEZ PAS ENCORE VOTRE CARTE AMICALE 1947

remplissez avec le maximum de précisions le questionnaire ci-dessous, joignez deux photographies d'identité du modèle courant, un mandat-lettre avec le montant de votre cotisation (50 francs minimum) et envoyez le tout à l'Amicale des Déportés de Buchenwald, 10, rue Leroux, Paris-16<sup>e</sup>.

## AMICALE DE BUCHENWALD

Nom ..... Prénoms .....

Date et lieu de naissance .....

Nationalité ..... Profession .....

Situation de famille ..... Marié .....

Enfants ..... Célibataire .....

Adresse .....

Date et lieu d'arrestation .....

Autorité ayant procédé à l'arrestation .....

Motifs d'arrestation .....

Mouvement ou Réseaux de Résistance .....

Date de condamnation ..... Condamné par .....

Peine encourue ..... Prisons en France .....

Déporté de ..... Date de déportation .....

Camps en Allemagne .....

Kommandos ..... Blocks .....

N<sup>o</sup> matricule .....

Libéré le ..... par .....

Témoins de moralité au camp .....

Etes-vous malade ou en traitement .....

MON CHER CAMARADE,

Notre Brigade française d'action libératrice de Buchenwald sera reconnue prochainement comme unité combattante de la Résistance par la Commission supérieure des F.F.C.I.

A ce moment nous devons remettre un état de tous nos camarades, ayant fait partie de la Brigade (vivants et décédés). Cet état devra comporter nombre de renseignements que nous ne possédons pas et qu'il nous est indispensable de connaître.

Nous vous demandons donc de remplir — pour vous — et, éventuellement pour les camarades que vous avez pu connaître et qui sont décédés, la feuille ci-jointe (en fournissant très exactement les renseignements demandés).

Ne soyez pas négligents, aidez-nous à parachever ce travail ; nous avons rencontré de multiples difficultés pour obtenir cette reconnaissance officielle bien méritée et nous voulons faire survivre l'esprit et la volonté qui animaient tous les volontaires pour la lutte ultime contre l'ennemi abhorré.

Nous comptons sur vous et nous vous adressons, mon cher Camarade, l'assurance de nos sentiments fraternels.

---

DEMANDE POUR OBTENIR LA RECONNAISSANCE DE LA QUALITÉ DE  
COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA BRIGADE FRANÇAISE D'ACTION  
LIBÉRATRICE DU CAMP DE CONCENTRATION ALLEMAND DE BUCHENWALD

---

Nom ..... Prénoms .....

Date de naissance ..... Lieu de naissance .....

Matricule ..... Block .....

Grade militaire réel .....

Grade ou emploi dans la B.F.A.L. ....

.....<sup>e</sup> Bataillon .....<sup>e</sup> Compagnie .....

Noms et adresses }  
de }  
deux témoins } .....

Groupe de résistance auquel vous étiez inscrit avant l'arrestation .....

Date de votre arrestation et lieu .....

Date de votre arrivée à Buchenwald .....

Situation de famille .....

Adresse de l'intéressé ou de sa famille .....

Observations (notamment si vous pouvez invoquer un fait qui puisse vous motiver une décoration ou une citation) .....

.....

.....

# Rapatrés de Nordhausen

ET DÉPENDANCES QUI RECONNAISSEZ VOS TORTIONNAIRES

*envoyez d'urgence votre déposition légalisée au siège de l'Amicale pour que nous puissions les transmettre au Service des Crimes de Guerre*

